12.10.2023 – 00:30 Uhr

Nouvelle flambée des prix à la pompe

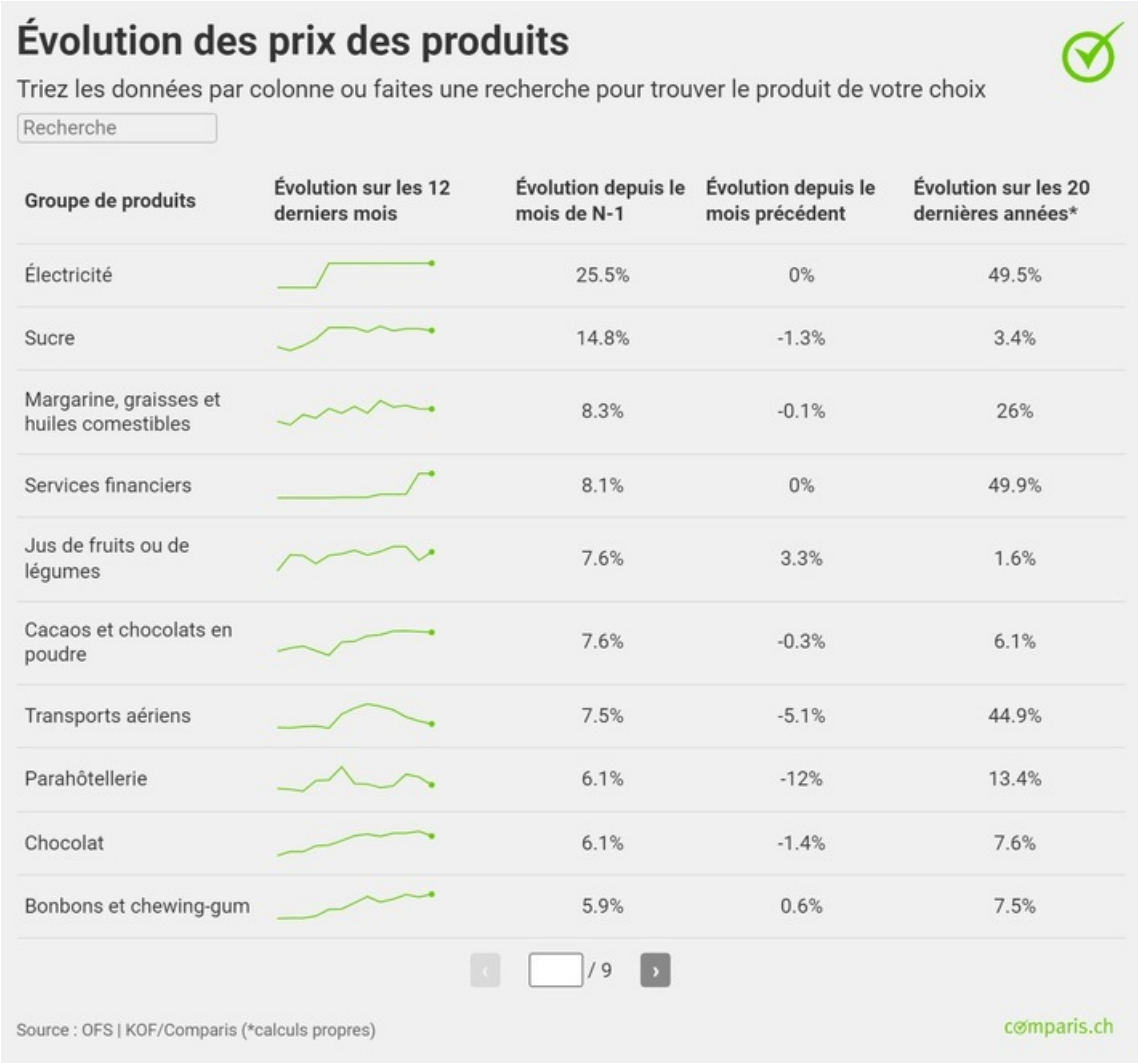

Évolution des prix des produits

Triez les données par colonne ou faites une recherche pour trouver le produit de votre choix

Recherche

Groupe de produits	Évolution sur les 12 derniers mois	Évolution depuis le mois de N-1	Évolution depuis le mois précédent	Évolution sur les 20 dernières années*
Électricité		25.5%	0%	49.5%
Sucre		14.8%	-1.3%	3.4%
Margarine, graisses et huiles comestibles		8.3%	-0.1%	26%
Services financiers		8.1%	0%	49.9%
Jus de fruits ou de légumes		7.6%	3.3%	1.6%
Cacaos et chocolats en poudre		7.6%	-0.3%	6.1%
Transports aériens		7.5%	-5.1%	44.9%
Parahôtellerie		6.1%	-12%	13.4%
Chocolat		6.1%	-1.4%	7.6%
Bonbons et chewing-gum		5.9%	0.6%	7.5%

/ 9

Source : OFS | KOF/Comparis (*calculs propres)

comparis.ch

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation septembre 2023

Nouvelle flambée des prix à la pompe

En septembre 2023, les prix des biens de consommation courante ont augmenté de 2 % par rapport au même mois de l'année précédente. Depuis août 2023, l'inflation s'est toutefois légèrement atténuée. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation*. Les prix du carburant sont toutefois repartis à la hausse. « La raréfaction de l'offre de pétrole brut orchestrée par les pays de l'OPEP et la progression de la demande entraînée par des perspectives de croissance optimistes ont engendré une augmentation significative des prix des carburants de plus de 7 % au cours des deux derniers mois », constate Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 12 octobre 2023 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 2 % de septembre 2022 à septembre 2023. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 1,7 %.

L'inflation a décéléré par rapport au mois précédent

Par rapport à août 2023, les prix du panier suisse de Comparis ont baissé pour le troisième mois consécutif, à savoir de 0,2 % (IPC : -0,1 %). Le mois précédent, les prix des biens de consommation courante avaient déjà baissé de 0,5 % (IPC : +0,2 %).

Plus forte hausse des prix par rapport au mois précédent

Cette année, le carburant n'a pas seulement suivi l'inflation traditionnellement déclenchée aux vacances de Pâques et de la Pentecôte. Il s'est également renchéri en août – de 4,9 % par rapport au mois précédent. Ainsi, les automobilistes déboursent maintenant plus de 7 % de plus qu'en juillet pour faire le plein. « Les raisons de cette hausse sont la raréfaction de l'offre de pétrole brut orchestrée par la Russie et les pays de l'OPEP tels que l'Arabie saoudite, ainsi que la progression de la demande mondiale induite par des perspectives de croissance optimistes », explique D. Renkert. L'expert estime qu'un revirement reste tout à fait possible si la conjoncture s'assombrit plus que prévu et que le prix du pétrole brut redescend.

Le mois dernier, divers autres produits ont renchéri. Les prix des vêtements pour enfants sont ceux qui ont augmenté le plus fortement, à savoir de 5,6 % (août : +5,4 %).

Les consommatrices et consommateurs paient également plus cher les vêtements pour femmes, leurs prix ayant accusé une progression de 4,5 % en septembre (août : +3,6 %).

Les jus de fruits et de légumes (+3,3 %), le carburant (+2,5 %) et les glaces (+2,5 %) figurent également dans le top cinq des produits qui ont enregistré la plus forte hausse de prix.

Plus fortes baisses des prix d'un mois sur l'autre

En septembre, le prix de certains produits a reculé. Par exemple, les services de parahôtellerie (logements de vacances et camping) ont coûté aux consommatrices et consommateurs 12 % de moins qu'en août. Les transports aériens aussi ont vu leurs prix baisser, à savoir de 5,1 %.

« Le secteur du voyage est soumis à de fortes fluctuations saisonnières des prix. Ainsi, au cours des deux derniers mois, les prix du transport aérien ont baissé de 11,7 %*, ceux de la parahôtellerie de 15,3 %*, ceux des voyages à forfait de 6,3 %*, et ceux de l'hôtellerie de 2,3 %*. De telles réductions montrent le potentiel d'économies élevé dont disposent les voyageuses et voyageurs de dernière minute bénéficiant d'un emploi du temps flexible », explique D. Renkert.

Les prix des voyages à forfait (-4,9 %), de l'hôtellerie (-3,0 %) et du café (commerce de détail) (-2,3 %) ont eux aussi baissé par rapport au mois précédent.

Inflation : la Suisse loin derrière en comparaison européenne

En comparaison internationale, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 4,3 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période. En septembre, le taux d'inflation s'est établi à 0,3 %.

Inflation la plus élevée pour les personnes vivant seules de 65 ans ou plus

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,2 %.

Cependant, au mois de septembre, le coût de la vie a baissé de 0,1 % par rapport au mois précédent pour cette catégorie de la population.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les personnes de moins de 65 ans vivant seules qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 106,9 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 1,8 % sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus modestes sont ceux qui ressentent le plus l'inflation

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le moins que le coût de la vie a le plus renchéri par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 2,1 %. Pour elle, l'inflation est restée inchangée en septembre.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont

augmenté de 1,8 % depuis l'an passé, mais le mois dernier, ils ont baissé de 0,1 %.

Le renchérissement le plus élevé en Suisse alémanique et rhéto-romane

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré l'inflation la plus élevée par rapport à l'an passé : elle s'y établit à 2,0 %. En septembre, le niveau des prix a baissé de 0,2 %.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à 1,8 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a baissé de 0,1 % en septembre.

*** Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur 20 ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits (*). Si les chiffres, hors sections relatives aux types de ménages, aux catégories de revenus et aux régions linguistiques, ne sont pas marqués d'un astérisque, les données proviennent de l'IPC, calculé par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-chaînes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour en savoir plus :

Dirk Renkert
Expert Argent
Téléphone : 044 360 53 91
E-mail : media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.

Medieninhalte

Groupe de produits	Évolution sur les 12 derniers mois	Évolution depuis le mois de N-1	Évolution depuis le mois précédent	Évolution sur les 20 dernières années*
Électricité		25.5%	0%	49.5%
Sucre		14.8%	-1.3%	3.4%
Margarine, graisses et huiles comestibles		8.3%	-0.1%	26%
Services financiers		8.1%	0%	49.9%
Jus de fruits ou de légumes		7.6%	3.3%	1.6%
Cacaos et chocolats en poudre		7.6%	-0.3%	6.1%
Transports aériens		7.5%	-5.1%	44.9%
Parahôtellerie		6.1%	-12%	13.4%
Chocolat		6.1%	-1.4%	7.6%

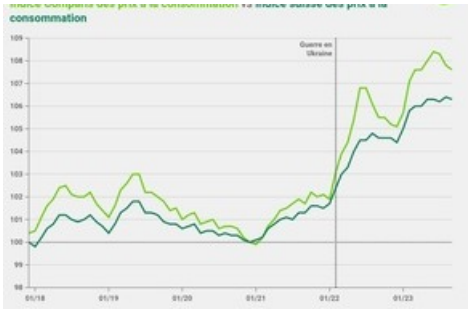

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100912295 abgerufen werden.